

COMPTE RENDU

Demi-journée d'orientation des porteurs de Projets Alimentaires Territoriaux (PAT)

en Région Centre Val de Loire

Le 18 mars 2019, salle Jean Cros, 41000 Blois

Objectif de la demi-journée :

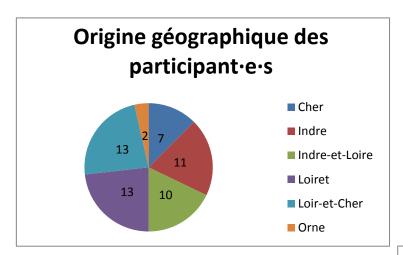
Informer et donner des outils aux acteur-ice-s des PAT sur les thématiques de l'échelle des projets et de la restauration collective au sein des PAT.

Contexte:

L'association InPACT Centre travaille depuis plusieurs années sur la thématique des Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) en recensant les initiatives s'apparentant à des PAT dans la région Centre-Val de Loire et en accompagnant les acteurs dans leurs démarches vers des systèmes alimentaires durables. C'est donc la deuxième demi-journée que le réseau organisait pour informer et donner des outils aux acteurs de la région souhaitant mettre en place un PAT.

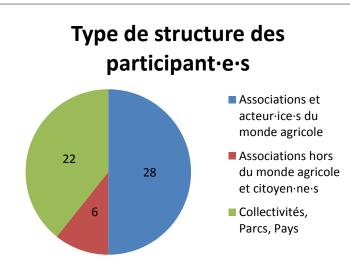
Personnes présentes :

56 personnes étaient présentes à la demi-journée. En annexe vous trouverez la liste des participant·e·s.



- Un grand nombre d'acteur-ice-s du Cher et du Loiret.
- 2 participant·e·s venant de Normandie mais dont l'activité touche l'Eure-et-Loire
- Absence d'autres acteur-ice·s venu·e·s d'Eure-et-Loire.

- Une grande diversité de structures du monde agricole représentées : associations, Chambres d'Agriculture départementales, DRAAF, instituts de recherche.
- Des collectivités des 5 départements représentées, une majorité de personnes de collectivités d'Indre-et-Loire.



Déroulement de la demi-journée : Deux grandes thématiques ont été abordées : les échelles de mise en place des PAT et la restauration collective au sein des PAT.

« Les notions d'échelles »

Témoignages et échanges en visio-conférence avec Anne Fortier, Chargée de mission Transition Ecologique au Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle et Isabelle KARCHER-BERNARD, Chargée de mission Agriculture et alimentation à Toulouse Métropole.

⇒ <u>Le PAT Sud 54 : un PAT articulé à deux échelles de territoires</u> [cliquer sur le lien pour voir le power point de présentation]

Le PAT du sud du département de Meurthe et Moselle est articulé à deux échelles qui ont chacune des actions complémentaires :

Un projet à l'échelle Sud 54

chef de file? Conseil départemental

Actions:

-Diagnostic : bilan de l'offre, des intermédiaires, de la consommation - Identification du foncier public disponible pour le mettre à disposition des maraîchers locaux - Intégration des problématiques foncières dans les documents d'urbanisme (SCOT) -réflexions autour d'une légumerie et mise en lien des acteurs de la restauration collective

Des projets à l'échelle locale

chef de file?
Acteurs locaux : PNR, Pays, PETR,
Communauté de communes

Actions:

-Projets d'accessibilité sociale de l'alimentation de qualité,
d'éducation/nutrition, lutte contre le gaspillage alimentaire...
- Sensibilisation des élus locaux à la protection de la vocation agricole des terres

- Mobilisation des acteur-ice-s/ gouvernance : Mme Fortier a indiqué que la mobilisation des acteur-ice-s était rendue compliquée par la fin des financements de l'Etat, pour palier à cela il y a la volonté de faire signer une *charte d'engagement* entre les différents acteurs.
- Emploi : Equivalent Temps Plein (ETP) nécessaires au projet : Au niveau du Conseil départemental : 0.3 ETP/ Au niveau des territoires : 1 ETP pour le Pays Terre de Lorraine dédié à un projet, 0.1 ETP pour la majorité des structures.

⇒ <u>Le PAT de Toulouse Métropole : des coopérations territoriales à différentes échelles</u> [cliquer sur le lien pour voir le power point de présentation]

L'enjeu prioritaire défini dans la construction d'un projet agricole et alimentaire de la métropole toulousaine est celui du foncier du fait de la pression d'urbanisation de l'agglomération.

Cet enjeu a été pris en compte dans différentes actions qui s'articulent à deux échelles :

- → <u>A l'échelle de l'agglomération</u> : dans le *Plan Local d'Urbanisme intercommunal tenant lieu de Programme Local de l'Habitat (PLUi-H)*.
- → <u>Au-delà de l'agglomération</u>: par des coopérations avec d'autres communautés de communes et départements formalisées par des *contrats de réciprocité*. Ces contrats ont pour volonté de partager des diagnostics de territoires, de travailler en collaboration pour la structuration de filières et d'améliorer la visibilité des agriculteur·ice·s sur leur territoire.

L'agglomération travaille avec la Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural (SAFER) et pour compléter son action et elle a fait appel également à Terres de Liens sur l'identification de terres pour l'installation de maraîchers.

Quelques exemples d'actions diverses menées : Régie Agricole de Toulouse (domaine en agriculture biologique), MIN (Marché d'Intérêt National) Toulouse Occitanie (intégration de filières locales et régionales), cuisines centrales des communes (démarches d'approvisionnement en produits bio et locaux), formations des cuisnier·e·s à proposer le Menu 2 fois bon (pour la santé et l'environnement).

- Mobilisation des acteurs/ gouvernance: Les projets se basent sur des partenariats historiques par exemple avec les Chambres d'Agriculture, l'agglomération a fait également appel à ERABLE 31 (Groupement d'Agriculteurs Bio) ou bien ils ont directement été sollicités par des professionnels désireux de monter leur projet. Un travail a été fait pour mettre en lien des acteurs et éventuellement reconfigurer des projets pour qu'il n'y ait pas de doublons.
- Organisation administrative : l'orientation de travail sur cette thématique a nécessité une réorganisation administrative, en effet, ces projets englobant un ensemble de thématiques transversales, deux postes ont été fusionnés et le poste résultant a été réorientés sur une entrée plutôt alimentaire qu'agricole.

Intervention de Mme Christelle de Crémiers, vice- présidente de la région à l'alimentation :

La Région Centre-Val de Loire mène des réflexions au niveau des échelles des PAT de la région : une liste de critères a été élaborée pour une définition des PAT dans la région afin de favoriser l'émergence de PAT qui correspondent aux orientations de la Stratégie Régionale Alimentaire et soient construits à l'échelle d'un bassin de vie. Mme De Crémiers relève la nécessité de coopérations entre territoires et notamment pour les bassins de vie urbains avec une faible proportion d'agriculteurs sans pour autant spécialiser encore plus les territoires dans la consommation ou la production.

« La restauration collective »

Table ronde avec Pascal Veaulin, chargé d'alimentation à BioCentre, Elise Brahy coordinatrice de l'association Cagette et Fourchette et Fantine Olivier administratrice de l'association MIL Perche.

Présentation des structures :

⇒ « MIL Perche » (MIL=Marché d'Intérêt Local) et « <u>Cagette et Fourchette</u> » sont deux plateformes associatives qui ont pour but de faciliter l'approvisionnement de la restauration collective privée et publique et de la restauration commerciale par des produits locaux (biologiques pour la plupart). Ces plateformes assurent toute la partie logistique comme les commandes, le transport, la facturation. Ces plateformes ne se veulent pas être un intermédiaire entre les deux parties, en effet elles ne font pas d'achat/revente mais elles touchent une commission sur les ventes afin de pouvoir participer à leurs frais de fonctionnement.

MIL Perche travaille sur la zone géographique de l'Orne et de l'Eure-et-Loire, le secteur d'activité de Cagette et Fourchette se situe dans le bassin de vie de Châteauroux et le PNR de la Brenne.

⇒ « Bio Centre » est le groupement des agriculteurs bio à l'échelle de la région Centre-Val de Loire. L'association a pour vocation de soutenir le développement de l'agriculture bio en région. Bio Centre s'attache entre autres à <u>l'accompagnement à l'approvisionnement de la restauration collective des produits bio</u>. Cet accompagnement se construit autour d'un diagnostic du fonctionnement de la cuisine collective, une formation des cuisiniers à un changement de pratiques, un accompagnement tout au long des démarches, des animations pour sensibiliser le public se restaurant dans ces cantines...

Eléments résultant des échanges avec la salle :

- → Les intérêts d'une plateforme pour les producteur-ice·s : les agriculteurs gardent la maitrise de leur débouchés et conservent une bonne valeur ajoutée sur leur produits, mais les fonctions support de facturation et logistique sont mutualisées, cela s'avère un moyen de faciliter une évolution des pratiques agricoles et commerciales (diversification des débouchés plus facile).
- → Le prix des repas : En restauration collective, 80 % du prix d'un repas découle du prix de la masse salariale, donc en réalité l'augmentation des prix des produits achetés n'affecte que très peu le prix de revient du repas. Par contre, il semble qu'en dessous de 2€ coût matière , il soit difficile de réellement mettre en route une démarche de changement.
- → L'adaptation des menus et des productions: la planification des menus avec anticipation (jusqu'à un an avant) permet aux agriculteurs d'adapter leur production à la cantine. Les menus peuvent indiquer des titres génériques (par exemple : crudités de saison, poêlée de saison...) afin de s'adapter aux aléas de production.
- → La définition du « local » : la problématique de la définition du local se pose car il n'existe pas de définition officielle au niveau national ou régional. Ecocert, l'entreprise qui délivre le label Agriculture Biologique (AB), définit le local comme « provenant de la région ou des départements autour de celle-ci » ce qui revient malgré tout à des distances parfois très élevées... Il est également nécessaire de réfléchir en termes de kilomètres aller et retour pour que la distance parcourue soit raisonnable.
- → Les outils de transformation des collectivités: il a été relevé la nécessité de ne pas se lancer dans des projets de légumerie à l'échelle régionale car cela peut s'avérer contre-productif dans une optique de recherche de limitation de l'impact environnemental. En effet, la nécessité de gros volumes implique parfois le besoin d'aller chercher des produits non locaux puis les produits doivent être renvoyés dans les cantines quotidiennement, emballés sous plastique peut paraître parfois incohérent par rapport aux objectifs. Equiper les cuisines de légumeries (environ 20 000€) et mutualiser les légumeries au niveau des communautés de

communes par exemple. Pour cette nouvelle activité il est souvent indispensable d'embaucher de nouvelles personnes.

→ Autonomie et viabilité des plateformes de logistique : Une problématique de viabilité se pose pour les plateformes comme MIL Perche et Cagette et Fourchette lorsqu'il n'y a plus de financements publics. Ces plateformes se retrouvent alors dans la nécessité de de diminuer les charges ou augmenter les commissions. Par ailleurs, il est nécessaire de réfléchir à l'utilisation de logiciels libres gratuits (comme par exemple le site Panier local) pour les plateformes de logistique afin de ne pas augmenter les charges de la structure.

A la fin de la demi-journée, les participant·e·s ont été invité·e·s à s'exprimer sur les thématiques à aborder lors de la prochaine séance d'orientation.

N.B.: Certains liens insérés dans le document dirigent vers le site https://systemes-alimentaires.inpact-centre.fr réalisé par InPACT Centre afin de mettre à disposition des porteurs de PAT et des différentes acteurs (collectivité, restauration collective, producteur-ice-s, consommateur-ice-s) de la région Centre-Val de Loire des informations et des outils les aiguillant dans la construction de leur projet. Ce site a fait l'objet d'une première phase de construction, il a pour objectif d'évoluer et de s'enrichir de nouvelles informations émergent de vos PAT!

 $\textbf{Annexe}: Liste \ des \ participant \cdot e \cdot s \ \grave{a} \ la \ demi-journée:$

Nom	Prénom	Structure	Fonction
Desroches	Cindy	Communauté de	Chargée de misson
		communes du Val	PCAET
		d'Amboise	
Boucard	Thomas	Communauté de	Chargé de misson
		communes du Val	PCAET et Agenda 21
	A	d'Amboise	D'
Rousseau	Amandine	Pays de Valençay-en- Berry	Directrice
Olivier	Fantine	Mil Perche	Administratrice
Ruppli	Cécile	ADEAR 45	Animatrice
Colmetddage	Nathalie	ADEAR 45	Administratrice
Delaveau	Sébastien	URGC	Secrétaire
Rollin	Olivier	IEHCA	Administrateur
			Administrateur
Neau	Stéphane	ADDEAR 41	
Jacquin	Christelle	Communauté de	Chargée de
		communes Gâtine- Choisilles-Paysa de	développement économie
		Racan	economie
Guénin	Pauline	Communauté de	Chargé d'animation et
Guermi	radine	communes Gâtine-	de promotion
		Choisilles-Paysa de	économie
		Racan	
Henry	Camille	PNR du Perche	Responsable de pôle
			valorisation des
			ressources
Maino	Sylvie	Pays Vendomois	Directrice
Léonard	Noémie	Pays du Giennois	Chargée de mission
Foulatier	Gwladys	PNR de la Brenne	Chargée de mission LEADER
Brahy	Elise	Cagette et fourchette	Coordinatrice
Laurière	Xavier	Pays des Châteaux	Directeur
Benard-Gillet	Viviana	Pays Castelroussin Val de l'Indre	Animatrice LEADER
Lemercier	Fiona	Pays Castelroussin Val	Stagiaire
		de l'Indre	
De Latude	Marion	Pays de Bourges	Chargée de mission LEADER
Banah	Maureen	Pays de Vierzon	Agent de
			développement
Gros	Clément	Chambre d'agriculture de l'Indre	Conseiller circuits- courts
Liégeois	Sandra Vanessa	ADDEAR 41	Administratrce
Loisan-lefebrve	Anne-Claude	ADAR-CIVAM	Animatrice
Poissonet	Sandra	Accueil Paysan	Animatrice
Petibou	Axel	Association Bul'de Momes	Trésorier
Bornes	Charlotte	Association Bul'de	Coordinatrice service
		Momes	éducation à
Vincent	Jean François	Bio Berry	l'environnement Vice Président
Proust-Carré	Christele	Communauté de	Chargée de
Proust-Carre	CHISTELE	communes touraine	développement
		vallée de l'Indre	économie

Melan	Morgane	CIVAM du valençay	
Leveque	Etienne	CIVAM du valençay	
Reux	Anna	Ligue de l'enseignement	transition écologique
Paris	Anne Sophie	Pays du Giennois	Directrice
Girard	Daniel	InPACT	Administrateur
Thibault	Jacques	InPACT	Administrateur
Caubet	Sébastien	(PETR) du Montargois- en-Gâtinais	Chargé de mission climat énergie
Kanengieser	Adeline	Pays de Grande Sologne	Directrice
Combadiere	Wilfrid	Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine	Chargé de mission Agriculture Durable et Forêt
De Crémiers	Christelle	Conseil Régional	Vice présidente à l'alimentation
Veaulin	Pascal	Biocentre	Chargé d'alimentation
Haudebert	Vanessa	Civam du Carroir	Chargée de mission
Widling	Chloé	Syndicat Mixte du Pays Vendômois	Animatrice Leader
Le Moign	Anaïs	Chambre d'agriculture de Loir-et-Cher	Conseillère en développement territorial
Lang	Agathe	URGC	Chargée de Mission
Moyse	Fanny	URGC	Chargée de Mission
Fichet	Brune	CPIE Brenne	Chargée de Mission Développement Durable
Gallet	Solenne		
	Manon	Gablec	Animatrice
Robert	Anne	Addear 41	Animatrice
Rieffel	Violaine	DRAAF CVL	Chargée de mission Offre et qualité alimentaire
Findinier		DRAAF CVL	
Boucard	Thomas	Maire de Nazelles- Negron	Chargée de mission Agenda 21
Bennassy	Delphine	Le mouvement associatif Centre Val de Loire	Coordinatrice Pôle accompagnement
Chomel	Dany		
Martinez	Ariel	Resolis	Chargé de mission alimentation